



**DU 28 JUIN**  
**AU 7 JUILLET 2026**

**CONDITIONS GENERALES DE VENTE**

## ARTICLE 1. DOMAINE D'APPLICATION

L'agence événementielle Exaequo Communication exploitante et éditrice du site [www.exaequovoyages.com](http://www.exaequovoyages.com), au capital social de 7 050€ et de forme juridique SAS, a pour objet l'organisation, la promotion et la commercialisation d'événements sportifs en France et à l'Etranger.

Son siège social est au 4 rue du bel air – 14790 VERSON.

Son numéro de TVA intracommunautaire est le FR 18501038467.

Elle est immatriculée au registre des opérateurs de voyage et de séjour sous le numéro IM014180001.

Les présentes Conditions Générales de Ventes (CGV) régissent sans restriction la commercialisation des inscriptions au Nomad Trail et sont accessibles depuis le site [www.exaequovoyages.com](http://www.exaequovoyages.com).

Elles sont conclues entre la société Exaequo Communication et toute personne physique ou morale, dénommée ci-après « le Participant ».

Toute commande effectuée sur le site [www.exaequovoyages.com](http://www.exaequovoyages.com) implique obligatoirement l'acceptation sans réserve par le Participant des présentes conditions générales de ventes.

Les CGV précisent les conditions d'inscriptions, de paiement, et d'annulation pour les inscriptions au trail du Nomad Trail commandées par le Participant qui agit en qualité d'acheteur non professionnel sur le site [www.exaequovoyages.com](http://www.exaequovoyages.com).

Ces CGV s'appliquent pour l'édition 2026 du Nomad Trail qui aura lieu du 28 juin au 7 juillet 2026.

Le Participant déclare avoir pris connaissance des CGV et les avoir acceptées en cochant la case « j'accepte les Conditions générales de Ventes » avant la mise en œuvre de la procédure de commande en ligne.

Le présent document vient compléter les Conditions d'Utilisation de la plateforme d'inscription en ligne dénommée njuko (ci-après njuko), accessibles à l'adresse <https://www.njuko.net/cgu/1>.

En cas de contradiction entre les termes des Conditions d'Utilisation de njuko et les présentes Conditions Générales de Vente et le Règlement, il conviendra de faire prévaloir les termes de ces derniers.

Ces CGV pouvant faire l'objet de modifications ultérieures.

## ARTICLE 2. CONTENUS DES INSCRIPTIONS

Un nombre maximum de participants est fixé chaque année. Lorsque le nombre maximum de participants sera atteint, toute inscription nouvelle sera refusée mais il peut être possible de s'enregistrer sur une liste d'attente. Les inscriptions seront clôturées au plus tard le 30 avril précédent l'événement dans la limite des places disponibles.

Un tarif unique est fixé à **3100 euros** par concurrent. La TVA est non applicable selon le Bulletin Officiel des Finances Publiques BOI-TVA-SECT-60-20120912).

Des frais de dossier s'ajoutent au prix de vente à hauteur de 1.5% soit 46.5€.

Le nombre total de participants en 2026 est limité à 45 concurrents, répartis sur le 5x20 km, le 5x12 km et marcheurs.

Un tarif unique est fixé à 3100€ + 46,5€ frais admin par concurrent sur l'ensemble de la période.

Plus aucune inscription ne sera possible après le 30 avril 2026.

**L'inscription comprend :**

- Le vol en avion au départ de Paris
- Toutes les nuitées durant le séjour (hôtel, camps de yourtes)
- La restauration hormis le dernier dîner libre
- Le transport durant tout le séjour (en mini bus de 15 personnes)
- L'organisation de la course (staff de 8 personnes) avec une assistance médicale (1 médecin en véhicule) et ravitaillements
- Les activités de découverte durant le séjour hormis quelques activités optionnelles supplémentaires
- L'accompagnement par un guide culturel
- L'eau pour tout le séjour
- Le package de course (dossard, T-shirts, médaille...)

**L'inscription ne comprend pas : à la charge du participants**

- Le dîner libre en J9
- Quelques activités optionnelles supplémentaires
- Activité cuisine – prix à confirmer – environ 10€
- Balade à cheval au lac soon kool – environ 20/30€ selon la durée de la balade
- Massages à l'hôtel à Naryn) – environ 20€/30min
- Les extras de boisson (hors eau)

Le tarif d'inscription est le même pour les personnes accompagnatrices, qui bénéficient de la quasi intégralité des prestations listées ci-dessus. Les personnes accompagnatrices sont autorisées à marcher sur le parcours des 12km. Le nombre total de participants étant limité, l'organisation retient les dossiers suivant les places disponibles et uniquement les candidatures dont le dossier administratif sera complet avant le 31 mai 2026 à 12h00.

**Inscription en 1 ou 2 deux fois par paiement en ligne sécurisé :**

- **1er virement /acompte** de 846.5 euros, comprenant 46,5 euros de frais de dossier, encaissé au moment de l'inscription ;
- **2ème virement / solde** à payer **avant le 30 avril 2026** suite au mail envoyé par l'organisation.

Les membres d'un groupe constitué d'au moins 5 personnes bénéficieront d'une remise de 5% sur le montant de leur séjour.

En outre tout participant ayant déjà voyagé avec Exaequo Voyages sur au moins une de nos autres destinations bénéficie également d'une remise de 5% (hors frais de paiement en ligne) et de 5% supplémentaire en cas de parrainage d'un nouveau participant. Cette remise n'est pas cumulable avec la remise groupe.

### ARTICLE 3. MOYENS D'INSCRIPTIONS

Il est possible de s'inscrire de manière individuelle au Nomad Trail. L'inscription à cette course sur 6 étapes se déroulant au Kirghizistan se fait exclusivement au moyen du formulaire d'inscription officiel en ligne disponible sur Internet via la plateforme NJUKO.

Afin que le Participant connaisse plus en détail la course et le voyage, Exaequo Communication met à sa disposition sur le site [www.exaequovoyages.com](http://www.exaequovoyages.com) les caractéristiques des inscriptions proposées à la vente.

L'inscription au Nomad Trail est placée sous la responsabilité du Participant. Les photographies et graphismes présentées sur [www.exaequovoyages.com](http://www.exaequovoyages.com) sont uniquement dans le but d'illustrer les produits. Ils ne sont pas contractuels.

Aucune autre forme de transmission ou d'inscription ne sera acceptée pour ces courses.

L'inscription du participant ne sera effective qu'après le paiement du premier acompte des droits d'inscription.

De son côté, le Participant qui s'inscrit doit obligatoirement effectuer les étapes suivantes :

- Remplir la fiche d'identification sur laquelle il indiquera toutes les coordonnées demandées ou donner son identification Participant s'il s'est préalablement inscrit ;
- Valider son inscription après l'avoir vérifiée ;
- Effectuer le paiement de l'acompte dans les conditions prévues ;
- Confirmer son inscription et ce premier règlement ;
- Envoyer les documents administratifs demandés.

Dans un second temps, l'organisation enverra un mail pour le règlement du solde, le règlement devra être fait au plus tard le 30 avril 2026.

La confirmation de la commande vaudra pour signature et acceptation des opérations effectuées.

Les documents administratifs devront obligatoirement être transmis **au plus tard le 30 avril 2026 par mail et en une seule fois** à l'adresse : [contact@exaequovoyages.com](mailto:contact@exaequovoyages.com), à savoir :

- La photocopie du passeport en cours de validité (Durée de validité de 6 mois à l'expiration du visa d'entrée) ;
- 1 photo d'identité ou portrait (scan d'une photo d'identité, photo par portable, etc.) ;
- Un certificat médical datant de moins d'un an avant la date de l'épreuve au plus tard (obligatoire pour tous les participants) de non-contre-indication à la pratique sportive **en compétition (mention obligatoire)** ; ou licence sportive « compétition »
- L'attestation de l'assurance rapatriement ;

En outre, l'organisateur se réserve la possibilité de refuser l'inscription de toute personne, à motif légitime. En cas de refus de l'inscription, toute demande de dommages-intérêts outre le remboursement des frais d'inscription est exclue.

L'organisateur se réserve le droit de disqualifier un participant et/ou de l'exclure de la compétition si celui-ci a sciemment communiqué des informations inexactes le concernant au moment de l'inscription.

Chaque inscription est strictement personnelle et nominative. Chaque inscription fait l'objet de l'attribution d'un numéro de dossard strictement personnel et non transférable à une tierce personne. Toute cession ou transmission du dossard à un tiers est interdite. Toute infraction à cette interdiction entraîne la disqualification du participant.

#### ARTICLE 4. RECAPITULATIF D'INSCRIPTION ET JUSTIFICATIF DE PAIEMENT

Un récapitulatif d'inscription et un justificatif de paiement sera envoyé à chaque nouvelle inscription,

faisant preuve d'inscription.

## ARTICLE 5. ANNULATIONS

Les annulations de réservation et demandes de remboursement devront être effectuées par lettre recommandée à :

Exaequo Communication  
4 rue du bel air  
14790 VERNON

Les barèmes de remboursement sont les suivants :

- 100€ seront retenus pour frais de dossier en cas de désistement avant le 18/03/2026 minuit ;
- 10% de la totalité des droits seront retenus en cas de désistement entre le 19/03/2026 et le 17/04/2026 minuit ;
- 30% de la totalité des droits seront retenus en cas de désistement entre 18/04/2026 et le 17/05/2026 minuit ;
- Passée la date du 17/05/2026 à minuit, aucune demande de remboursement ne sera acceptée.

Ces frais correspondent aux acomptes engagés par Exaequo Communication pour la préparation de l'événement.

**EXAEQUO COMMUNICATION recommande donc vivement à chaque concurrent de souscrire à une assurance annulation à titre personnel auprès d'un assureur de son choix.**

En cas d'annulation de l'épreuve pour raison de force majeure **par Exaequo Communication** le montant de l'inscription sera intégralement remboursé.

## ARTICLE 6. DONNEES PERSONNELLES

Conformément à la loi 78-17 du 6 Janvier 1978, il est rappelé que les données nominatives qui sont demandées au Participant sont nécessaires au traitement de sa commande et sont destinées à usage interne d'Exaequo Communication pour l'organisation du Nomad Trail.

Le Participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression sur les données personnelles le concernant et d'opposition en contactant l'organisation par mail à [contact@exaequovoyages.com](mailto:contact@exaequovoyages.com).

Aucune information personnelle n'est collectée à l'insu du Participant. Toutes les informations personnelles que le site [www.exaequovoyages.com](http://www.exaequovoyages.com) reçoit sont celles que le Participant lui a communiquées, lors de son interaction avec le site [www.exaequovoyages.com](http://www.exaequovoyages.com).

Ce traitement automatisé permet à l'organisation de lutter contre la fraude à la carte bancaire. Le site [www.exaequovoyages.com](http://www.exaequovoyages.com) est amené à demander des documents supplémentaires au Participant. Dans l'hypothèse où le Participant refuserait de communiquer ces documents ou renseignements, Exaequo Communication annulera son inscription sans remboursement de l'acompte d'inscription.

La survenance d'un impayé au motif d'une autorisation frauduleuse d'une carte bancaire et les déclarations irrégulières ou mensongères du Participant entraîneront l'inscription des coordonnées en rapport avec la commande associée à cet impayé au sein d'un fichier incident de paiement géré par le site [www.exaequovoyages.com](http://www.exaequovoyages.com).

## ARTICLE 7. PROPRIETE INTELLECTUELLE

Tous les éléments du site [www.exaequovoyages.com](http://www.exaequovoyages.com) exploité par la boutique en ligne d'Exaequo Communication sont et restent la propriété intellectuelle exclusive d'Exaequo Communication.

Les participants ont néanmoins la possibilité de s'anonymiser via la plateforme njuko. S'il a activé cette fonctionnalité, le participant verra ses données personnelles automatiquement effacées quinze (15) jours après l'évènement.

En aucun cas, le Participant ou tout autre personne n'est autorisé à reproduire, rediffuser, exploiter ou utiliser à aucun que ce soit, même partiellement, des éléments du site [www.exaequovoyages.com](http://www.exaequovoyages.com).

Les dénominations sociales et signes distinctifs de produits sur le site [www.exaequovoyages.com](http://www.exaequovoyages.com) sont protégés au titre du droit des marques. Toute reproduction ou représentation de tout ou partie de ces éléments est strictement interdite.

## ARTICLE 8. DROIT APPLICABLE ET LITIGES

Le présent contrat est régi par le droit français. La version française des conditions générales de vente prévaudra. En cas de litige, le Participant s'adressera en premier lieu et en priorité à la société Exaequo

Communication pour obtenir une solution amiable.

## ARTICLE 9. CONTACT

### EXAEQUO COMMUNICATION

4 rue du bel air  
14790 VERSON

#### Renseignements & Inscriptions

[www.exaequovoyages.com](http://www.exaequovoyages.com)  
[contact@exaequovoyages.com](mailto:contact@exaequovoyages.com)

**Numéro de Téléphone unique : 02 31 53 94 17**